

TUNISIE SICAV**ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008**
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 08 Février 2008, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «TUNISIE SICAV» pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 343.788.935, un actif net D : 340.915.693 et un bénéfice de l'exercice de D 11.575.098, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers de la Société «TUNISIE SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4- En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

RAPPORT SPECIAL

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
FINOR

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007
Portefeuille-titres	4	3 075 920	206 232 165
Obligations et valeurs assimilées		valeur au	194 768 980
Titres des Organismes de Placement Collectif		3 075 920	11 463 185
Placements monétaires et disponibilités		2 824 706	72 578 171
Placements monétaires	7	1 553 477	71 311 536
Disponibilités		1 271 229	1 266 635
Créances d'exploitation		-	-
Autres actifs		-	-
Créances d'exploitation		-	376 322
Autres actifs		-	0
TOTAL ACTIF		343 788 935	279 186 658
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	0	582 249
Autres créditeurs divers	9	174 050	133 782
TOTAL PASSIF		174 050	716 031
ACTIF NET			
Capital	12	1 914 138	267 849 223
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		0	10 621 404
ACTIF NET		1 914 138	278 470 627
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 088 188	279 186 658

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		31 Décembre	
	Note	2008	2007
Revenus du portefeuille-titres	5	8 981 379	10 239 429
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	9 769 588
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		8 981 379	469 841
Revenus des placements monétaires	6	312 427	2 787 637
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 293 806	13 027 066
Charges de gestion des placements	10	(3 589 605)	(2 621 184)
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 704 201	10 405 882
Autres produits		-	-
Autres produits		25 259	25 193
Autres charges	11	(321 870)	(266 230)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 407 590	10 164 845
Régularisation du résultat d'exploitation		692 583	456 559
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		6 100 173	10 621 404
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(692 583)	(456 559)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4	131 946	(740 542)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	4	79 157	100 950
RESULTAT DE L'EXERCICE		5 618 693	9 525 253

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31 Décembre	
		2008	2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT		12 081 837	9 525 253
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation		25 259	10 164 845
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		12 056 578	(740 542)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0	100 950
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		2 613 080	25 733 109
Souscriptions			
- Capital		9 075	308 247 707
- Régularisation des sommes non distribuables		16 437 773	7 945 587
- Régularisation des sommes distribuables		21 426 049	10 954 476
- Droits d'entrée		-	-
Rachats			
- Capital		4 523	(283 940 442)
- Régularisation des sommes non distribuables		(14 530 874)	(6 976 302)
- Régularisation des sommes distribuables		(20 733 466)	(10 497 917)
- Droits de sortie		-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET		14 694 917	35 258 362
ACTIF NET			
En début de période		278 470 627	243 212 265
En fin de période		0	278 470 627
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période		2 300 339	2 083 493
En fin de période		0	2 300 339
VALEUR LIQUIDATIVE		125,572	121,056
TAUX DE RENDEMENT		3,73%	3,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtés au 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héla d'Eléctroménéger et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée, et en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 31 décembre 2008 pour une valeur nulle.

3.7- Billets de trésorerie « CDS » et « FLEXOPRINT »

Les placements de la société enregistraient jusqu'au 25 décembre 2008 et à hauteur de D : 590.588 de billets de trésorerie émis par les sociétés les Couscoussières du Sud « CDS » et « FLEXOPRINT ».

L'ouverture des procédures de règlement judiciaire pour ces sociétés a conduit à constater une dépréciation totale de la créance.

En date du 27 novembre 2008, Tunisie Sicav a renoncé au rééchelonnement de la créance constatée, conformément au jugement du 27 mai 2008 et a accepté l'abandon de 70% de ladite créance moyennant un paiement immédiat de l'intégralité du reliquat qui représente 30% de la valeur nominale des billets de trésorerie soit D : 180.000.

Ce montant a été constaté le 25 décembre 2008 sous la rubrique recouvrement des créances en instance d'affectation dont le solde s'élève au 31 décembre 2008 à D : 174.050.

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D: 258.630.538 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2008	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		242 091 507	246 610 351	72.34%
Obligations des sociétés		56 709 505	55 407 406	16.25%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	2 200 000	2 270 521	0.67%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	1 500 000	1 551 781	0.46%
AIL 2005	5 000	200 000	203 961	0.06%
AIL 2007	10 000	800 000	801 808	0.24%
AIL 2008	7 000	700 000	709 275	0.21%
AMEN BANK 2001	30 000	1 200 000	1 243 283	0.36%
AMEN BANK 2006	34 000	3 060 000	3 200 717	0.94%
AMEN LEASE 2002-1	27 000	432 000	437 539	0.13%
ATB 2007/1 A	8 000	720 000	740 770	0.22%
ATB 2007/1 D	8 000	768 000	794 804	0.23%
ATL 2003/1	17 400	348 000	364 481	0.11%
ATL 2004/1	14 000	280 000	286 140	0.08%
ATL 2004/2	18 500	740 000	771 336	0.23%
ATL 2006/1	25 000	2 500 000	2 571 233	0.75%
ATL 2007/1	13 000	1 040 000	1 058 224	0.31%
ATL 2008/1	32 000	3 200 000	3 298 472	0.97%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 020 252	0.30%
ATTIJARI BANK 2008 A	5 000	500 000	500 075	0.15%
BATAM 2000	24 800	996 023	0	0.00%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0.00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0.00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0.00%
BH 2008	35 000	3 500 000	3 619 748	1.06%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	1 000 000	1 003 491	0.29%
BIAT 2002	50 000	1 000 000	1 003 110	0.29%
BTEI 2004	20 000	1 200 000	1 232 249	0.36%
BTKD 2006	30 000	1 800 000	1 803 452	0.53%
C.I.L 2002/2	6 400	128 000	130 251	0.04%
C.I.L 2002/3	10 000	400 000	418 148	0.12%
C.I.L 2004/2	15 000	600 000	625 407	0.18%
CIL 2005/1	10 000	800 000	809 697	0.24%
CIL 2007/1	5 000	500 000	525 290	0.15%
CIL 2007/2	10 000	1 000 000	1 044 612	0.31%
CIL 2008/1	20 000	2 000 000	2 035 617	0.60%
CIL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 002 384	0.29%
DJERBA AGHIR2000	4 150	103 750	108 143	0.03%
EL MAZRAA 2001	10 000	200 000	211 283	0.06%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	59 779	61 398	0.02%
GENERAL LEAS.2002-1	15 500	310 000	318 918	0.09%
GENERAL LEAS.2003-1	12 000	480 000	492 230	0.14%
GENERAL LEAS.2003-2	6 500	390 000	410 203	0.12%
GL 2004-1	15 000	600 000	633 754	0.19%
HANNIBAL LEASE	8 000	800 000	828 311	0.24%
HOTEL HOURIA 2000	4 200	157 525	162 914	0.05%
PANOBOIS 2001	2 000	40 000	41 414	0.01%
SELIMA CLUB 2002	4 500	180 000	185 829	0.05%
SEPCM 2002	2 500	71 428	74 668	0.02%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	240 000	247 818	0.07%
SOTUVER 2002/1	6 000	600 000	629 926	0.18%
STB 2008/1	11 250	1 125 000	1 163 197	0.34%
TL 2003-1	5 500	110 000	115 996	0.03%
TL 2004-1	17 600	352 000	366 045	0.11%
TL 2004-2	21 000	840 000	875 570	0.26%
TL 2005-1	10 000	400 000	403 989	0.12%
TL 2007/1	12 000	960 000	960 684	0.28%
TL 2007/2	14 400	1 440 000	1 509 356	0.44%
TL 2008/1	12 000	1 200 000	1 231 627	0.36%
TL 2008/2	19 000	1 900 000	1 909 474	0.56%
TL 2008/3	12 000	1 200 000	1 207 008	0.35%
TL SUBORDONNE 2007	27 100	2 168 000	2 219 224	0.65%
TOUTA 2002	6 000	120 000	121 953	0.04%
UNIFACTOR 2005/1	10 000	400 000	406 952	0.12%
UNIFACTOR 2006	3 000	180 000	180 821	0.05%
UNIFACTOR 2008	4 000	400 000	416 697	0.12%
UTL 2004	10 000	800 000	833 876	0.24%

TUNISIE SICAV

17,Rue jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres (suite)

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2008	% actif net
Bons du trésor assimilables		169 769 937	175 068 023	51.35%
BTA 04-2010-6,750%	11 780	12 039 465	12 538 782	3.68%
BTA 05-2022-6,9%	1 500	1 459 500	1 513 263	0.44%
BTA 02-2015-7%	55 940	56 919 531	59 501 127	17.45%
BTA 03-2012-6%	27 300	27 301 714	28 370 560	8.32%
BTA 04 2014-7,5%	10 375	10 899 278	11 254 793	3.30%
BTA 07 2014-8,25%	120	132 084	136 462	0.04%
BTA 07 2017-6,75%	3 400	3 413 700	3 501 537	1.03%
BTA 10 2013-6,1%	57 800	57 604 665	58 251 499	17.09%
Bons du trésor zéro coupon		15 612 065	16 134 922	4.73%
BTZC OCT 2016	550	290 675	323 814	0.09%
BTZC OCT 2016	6 050	3 188 350	3 553 576	1.04%
BTZC OCT 2016	960	515 040	560 099	0.16%
BTZC OCT 2016	2 000	1 226 000	1 234 340	0.36%
BTZC OCT 2016	3 000	1 837 500	1 850 020	0.54%
BTZC OCT 2016	2 000	1 224 000	1 232 354	0.36%
BTZC OCT 2016	2 000	1 223 000	1 231 361	0.36%
BTZC OCT 2016	5 000	3 055 000	3 075 920	0.90%
BTZC OCT 2016	5 000	3 052 500	3 073 438	0.90%
Titres des Organismes de Placement Collectif		11 821 465	12 020 187	3.53%
Parts des Fonds Commun de Créances		2 344 530	2 359 747	0.69%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	1 000 000	1 006 687	0.30%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P1	500	344 530	346 582	0.10%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P2	1 000	1 000 000	1 006 478	0.30%
Titres d'OPCVM		9 476 935	9 660 440	2.83%
Actions SICAV		8 876 935	9 029 715	2.65%
MILLENIUM OBLI SICAV	5 088	529 574	540 493	0.16%
GO SICAV	2 020	209 649	208 852	0.06%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 547	2 627 695	0.77%
SICAV AXIS TRESORERIE	11 911	1 240 427	1 268 629	0.37%
SANADETT SICAV	15 278	1 622 059	1 650 773	0.48%
PLACEMENT OBLIG.SICAV	1 765	184 310	184 555	0.05%
UNIVERS OBLIG. SICAV	18 187	1 903 476	1 910 399	0.56%
MAXULA INVEST.SICAV	4 221	431 807	437 089	0.13%
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 952	200 086	201 230	0.06%
Parts des Fonds Commun de Placements		600 000	630 725	0.19%
Parts FCP Capitalisation et Garantie	600	600 000	630 725	0.19%
TOTAL		253 912 972	258 630 538	75.86%

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2007	201 839 585	7 520 549	(3 127 969)	206 232 165	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	23 265 000			23 265 000	
Bons du trésor assimilables (BTA)	105 535 422			105 535 422	
Bons du trésor Zéro Coupon	11 618 000			11 618 000	
Titres d'OPCVM	631 892			631 892	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Annuités et cessions des obligations des sociétés	(12 008 360)			(12 008 360)	9 077
Annuités et cessions des bons du trésor assimilables (BTA)	(76 861 636)			(76 861 636)	70 080
Part des fonds communs de créances	(106 931)			(106 931)	
* Variation des plus ou moins values portefeuilles titres			131 946	131 946	
* Variations des intérêts courus		193 040		193 040	
Soldes au 31 décembre 2008	253 912 972	7 713 589	(2 996 023)	258 630 538	79 157

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D : 12.151.935 contre D : 10.239.429 en 2007, et se détaillent comme suit :

	2008	2007
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	2 703 125	2 248 189
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA, BTZC)	8 981 379	7 521 399
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>		
<i>Revenus des titres OPCVM</i>		
- Dividendes	346 010	380 596
<i>Revenus des parts de fonds communs de créances</i>		
- intérêts	121 421	89 245
TOTAL	12 151 935	10 239 429

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2008 à D : 3.098.276 contre D : 2.787.637 au 31.12.2007, et se détaille ainsi :

	2008	2007
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	1 678 202	1 211 140
Intérêts des billets de trésorerie post comptés	85 832	430 312
Intérêts des certificats de dépôt	979 849	969 747
Intérêts des dépôts à vue	312 427	148 570
Intérêts des bons de trésor à court terme	41 966	27 868
TOTAL	3 098 276	2 787 637

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D : 83.887.168 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% Actif net
Dépôt à vue		25 504 000	25 576 794	7.50%
AMEN BANK SIEGE		5 046 000	5 066 411	1.49%
AB HAMMAM SOUSSE		43 000	43 176	0.01%
AMEN BANK NABEUL		548 000	548 952	0.16%
AMEN BANK PASTEUR		19 791 000	19 841 944	5.82%
AMEN BANK SOUSSE		53 000	53 217	0.02%
AMEN BANK SFAX		23 000	23 094	0.01%
Certificat de dépôt	20 500 000	20 301 136	20 431 858	5.99%
Amen bank au 03/01/2009 à 5,42% pour 92 jours	1 500 000	1 483 606	1 499 644	0.44%
Amen bank au 06/01/2009 à 5,42% pour 92 jours	1 500 000	1 483 606	1 499 109	0.44%
Amen bank au 14/01/2009 à 5,42% pour 92 jours	500 000	494 535	499 228	0.15%
Amen bank au 14/01/2009 à 5,42% pour 92 jours	500 000	494 535	499 228	0.15%
Amen bank au 14/01/2009 à 5,42% pour 92 jours	1 500 000	1 483 606	1 497 683	0.44%
Amen bank au 14/01/2009 à 5,42% pour 92 jours	1 000 000	989 070	998 456	0.29%
Amen bank au 18/01/2009 à 5,42% pour 92 jours	1 500 000	1 483 606	1 496 971	0.44%
Amen bank au 28/01/2009 à 5,42% pour 92 jours	500 000	494 535	498 396	0.15%
Amen bank au 29/01/2009 à 5,42% pour 92 jours	1 000 000	989 070	996 674	0.29%
Amen bank au 11/02/2009 à 5,52% pour 92 jours	1 500 000	1 483 308	1 492 561	0.44%
Amen bank au 11/02/2009 à 5,52% pour 92 jours	500 000	494 436	497 520	0.15%
Amen bank au 13/02/2009 à 5,52% pour 92 jours	500 000	494 436	497 399	0.15%
Amen bank au 14/02/2009 à 5,52% pour 92 jours	2 000 000	1 977 743	1 989 356	0.58%
Amen bank au 19/02/2009 à 5,52% pour 92 jours	500 000	494 436	497 037	0.15%
Amen bank au 26/02/2009 à 5,52% pour 92 jours	500 000	494 436	496 613	0.15%
Amen bank au 26/02/2009 à 5,52% pour 92 jours	500 000	494 436	496 613	0.15%
Amen bank au 03/03/2009 à 5,42% pour 90 jours	1 000 000	989 305	992 751	0.29%
Amen bank au 16/03/2009 à 5,42% pour 90 jours	500 000	494 652	495 603	0.15%
Amen bank au 18/03/2009 à 5,42% pour 90 jours	500 000	494 653	495 484	0.15%
Arab Banking Corporation au 14/01/2009 à 5,17% pour 20 jours	3 000 000	2 993 126	2 995 532	0.88%
Billets de trésorerie pré - comptés	37 200 000	35 864 236	36 325 039	10.66%
AIL du 10/01/2005 à 6,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	450 000	360 959	431 996	0.13%
Total émetteur AIL	450 000	360 959	431 996	0.13%
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,2% pour 1450 jours garantie par la BTKD	300 000	246 046	296 130	0.09%
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	350 000	273 021	329 952	0.10%
Total émetteur HOTEL MOLKA	650 000	519 067	626 082	0.18%
TL du 12/01/2009 à 6,30% pour 180 jours	3 500 000	3 414 493	3 494 775	1.03%
TL du 16/03/2009 à 6,30% pour 180 jours	4 000 000	3 902 278	3 959 825	1.16%
TL du 24/03/2009 à 6,30% pour 180 jours	2 000 000	1 951 139	1 977 741	0.58%
TL du 20/04/2009 à 6,30% pour 180 jours	4 000 000	3 902 278	3 940 824	1.16%
TL du 12/05/2009 à 6,30% pour 180 jours	2 500 000	2 438 924	2 455 550	0.72%
TL du 07/01/2009 à 6,10% pour 20 jours	5 000 000	4 986 490	4 995 947	1.47%
Total émetteur TL	21 000 000	20 595 602	20 824 662	6.11%
TUNISIE FACTORING du 03/02/2009 à 6,25% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 990 974	0.58%
TUNISIE FACTORING du 24/02/2009 à 6,25% pour 90 jours	1 500 000	1 481 538	1 488 923	0.44%
TUNISIE FACTORING du 19/02/2009 à 6,25% pour 80 jours	4 000 000	3 956 164	3 973 151	1.17%
TUNISIE FACTORING du 13/01/2009 à 6,15% pour 40 jours	2 000 000	1 989 141	1 996 742	0.59%
TUNISIE FACTORING du 12/01/2009 à 6,15% pour 20 jours	5 000 000	4 986 380	4 992 509	1.46%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	14 500 000	14 388 608	14 442 299	4.24%
Billets de trésorerie post-comptés	1 500 000	1 500 000	1 553 477	0.46%
STE ELECTROSTAR du 13/04/2007 à 6,1% pour 1096 jours	1 500 000	1 500 000	1 553 477	0.46%
Total émetteur STE ELECTROSTAR	1 500 000	1 500 000	1 553 477	0.46%
Total général		83 169 372	83 887 168	24.61%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2008 à D : 853.179 contre D : 582.249 au 31.12.2007 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Octobre 2008 au 31 Décembre 2008, et se détaille ainsi

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Montant HT	850 627	580 508
TVA	153 113	104 491
	<u>1 003 740</u>	<u>684 999</u>
Retenue à la source	150 561	102 750
	<u>853 179</u>	<u>582 249</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2008 à D : 2.020.063 contre D : 133.782 au 31.12.2007, et se détaille ainsi:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Redevance CMF	28 519	23 134
Retenues à la source sur commissions	150 561	102 750
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	1 648 101	-
Intérêt intercalaire sur emprunt obligataire	10 937	-
Recouvrement de créances, en instance d'affectation	174 050	-
Autres	7 895	7 898
	<u>2 020 063</u>	<u>133 782</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2008 à D : 3.589.605 contre D : 2.621.184 au 31.12.2007 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice 2008 à D : 321.870 contre D : 266.230 pour l'exercice précédent et englobent la redevance du CMF.

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	267 849 223
Nombre de titres	2 300 339
Nombre d'actionnaires	9 075

Souscriptions réalisées

Montant	640 461 076
Nombre de titres émis	5 500 400
Nombre d'actionnaires nouveaux	4 523

Rachats effectués

Montant	(592 190 590)
Nombre de titres rachetés	(5 085 844)
Nombre d'actionnaires sortants	(3 817)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	131 946
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	79 157
Régularisation des sommes non distribuables	(7 239)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	10 621 404
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	1 914 138

Capital au 31-12-2008

Montant	328 859 115
Nombre de titres	2 714 895
Nombre d'actionnaires	9 781

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 Mai 2008.

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**Note 13 : Autres informations****13.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Revenus des placements	5.617	5.663	5.823	5.606	5.294
Charges de gestion des placements	(1.322)	(1.139)	(1.133)	(1.074)	(1.008)
Revenus net des placements	4.295	4.524	4.690	4.532	4.286
Autres produits	0.009	0.011	0.016	0.009	0.004
Autres charges	(0.119)	(0.116)	(0.117)	(0.108)	(0.101)
Résultat d'exploitation (1)	4.186	4.419	4.590	4.434	4.189
Régularisation du résultat d'exploitation	0.255	0.198	0.049	0.115	0.207
Sommes distribuables de l'exercice	4.441	4.617	4.638	4.549	4.397
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	0.049	(0.322)	(0.179)	(0.467)	(0.916)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0.029	0.044	0.157	0.266	1.314
Plus (ou moins) valeurs sur titres (2)	0.078	(0.278)	(0.022)	(0.201)	0.398
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4.264	4.141	4.568	4.233	4.588
Résultat non distribuable de l'exercice	0.078	(0.278)	(0.022)	(0.201)	0.398
Régularisation du résultat non distribuable	(0.003)	(0.016)	(0.002)	(0.015)	0.018
Sommes non distribuables de l'exercice	0.075	(0.294)	(0.024)	(0.216)	0.416
Valeur liquidative	125.572	121.056	116.733	112.119	107.786
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	1.07%	0.96%	0.99%	0.98%	0.96%
Autres charges / actif net moyen	0.10%	0.10%	0.10%	0.10%	0.10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3.60%	3.88%	4.05%	4.14%	4.17%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 13 : Autres informations**13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1% l'an, ramenée à partir du 15 avril 2008 à 1% hors taxe, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La société "AMEN BANK" , assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.